

L'activité physique des tout - petits

“Un aménagement pour que chaque enfant agisse, prenne du plaisir et apprenne”.

Un volume horaire suffisant d'activités physiques est nécessaire. L'éducation motrice quotidienne est recommandée.

L'espace disponible et l'équipement des classes, des salles de jeux et des cours de récréation doivent répondre aux besoins des enfants en offrant des espaces propres à des aventures motrices.

I - Besoins des élèves

Le mouvement est, pour le très jeune enfant, l'expression même de sa façon d'être au monde ; il accompagne et soutient toutes ses activités.

Il a besoin de prendre des risques et de grandir en se rendant compte du pouvoir qu'il a sur son corps : sauter, courir, grimper, pédaler sur un tricycle, pousser ou traîner de gros objets, se balancer, lancer une balle ou shooter dans un ballon.

Le jeune enfant a besoin de temps, de répétition.

Mais il peut aussi avoir besoin de s'isoler, de se cacher pour observer avant d'agir.

Remarques : Certains enfants peuvent produire des mouvements de type impulsif, libératoire correspondant à une décharge d'énergie musculaire trop longtemps retenue, s'accompagnant parfois de manifestations agressives. D'autres font preuve de “papillonnage”, d'instabilité, de difficulté à poursuivre une activité précise.

II – Lieux et matériel

a) – Lieux :

Les activités motrices organisées, planifiées, encadrées ont lieu dans la salle de jeu, le préau.

Les activités physiques libératoires, optionnelles nécessitent un lieu très proche de la classe voire un espace dans la classe (maison pour grimper, piscine de balles...)

b) – Matériel :

Les structures de motricité combinables ou modulables offrent une variété d'évolution pour **suggérer** une grande diversité d'actions motrices (vers l'escalade, les activités gymniques, voire les activités d'expression) en offrant une **sécurité** matérielle et affective.

L'achat d'une structure de motricité implique de réfléchir à :

- **la sécurité** : la conformité réglementaire, mais aussi la multiplicité d'accès, la présence de différents âges, le mode de travail (en classe entière ou en petits groupes) ;
- **l'usage** : la surface occupée, les éventuelles fixations au sol, les effets des montages, démontages, l'espace de rangement, l'éventuel transport ;
- **l'effet esthétique et sensoriel des matériaux.**

c) - **Exemple** : photos des éléments de structure réalisées à l'école maternelle Léonce Gluard à La Roche sur Yon.



Echelle



Plan incliné



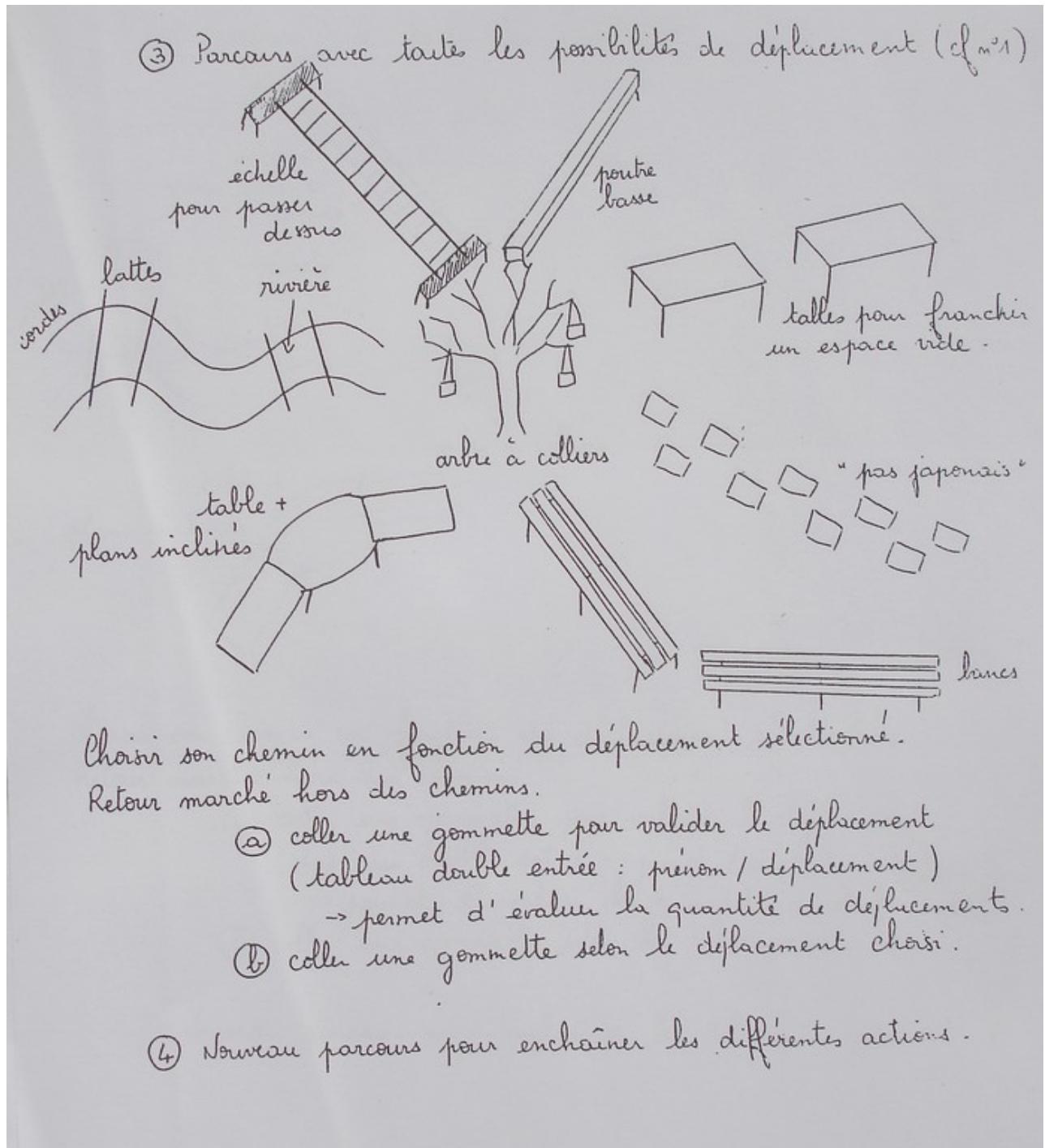
Poutre



Rail

Pour autant, le matériel courant dans les écoles peut permettre de construire un dispositif efficace.

III – Un exemple proposé par des enseignantes de maternelle au cours d'un stage de formation continue en Mai 1998.



IV – Les constantes de la mise en oeuvre de l'éducation motrice

(quel que soit l'aménagement matériel)

a) - Sécuriser et faciliter l'activité avec :

- du matériel stable,
- une protection des chutes,
- un placement de l'adulte approprié,
- une tenue adaptée pour les élèves,
- une bonne aération de la salle,
- une organisation réfléchie du rythme de la séance (par exemple, ritualiser le début de l'activité et le retour au calme).

b) - Aménager l'espace pour :

- diversifier les réponses (grimper, se balancer, rouler, s'équilibrer...)
- permettre des entrées et des sorties multiples évitant les parcours linéaires.

c) - Motiver l'action en :

- sollicitant l'imaginaire : nourrir le lapin, se suspendre comme un singe...
- concrétisant l'action : faire tinter la clochette, rapporter un collier...
- ajoutant des éléments nouveaux : passages obligés ou interdits, obstacles...

d) - Laisser du temps pour :

- découvrir : l'élève fait ce qu'il sait faire,
- explorer : il essaie des solutions nouvelles,
- s'approprier : il adopte les réponses qu'il a choisies,
- reproduire, répéter, stabiliser les réponses.

e) – Observer pour :

- relancer : bien faire comme ... ou autrement ...
- simplifier et permettre la réussite
- complexifier et poser un nouveau problème moteur *en utilisant des variables de la situation telles que la hauteur, la largeur des chemins, les agencements des matériels , le but du cheminement...*

f) - Parler et faire parler pour :

- construire un **lexique** et des repères pour les activités quotidiennes : dénommer les objets, les actions motrices, les évènements,
- structurer les **syntaxes** : reformuler sans cesse des énoncés, des questions,
- favoriser le **langage en situation** : accompagner les actions d'une verbalisation claire , précise et significative (rebondir sur le trampoline, rouler sur le gros tapis), mais aussi questionner,
- engager l'élève dans le **langage d'évocation** (à partir de 3 ans) : par reformulation, questionnement (« Qu'avez - vous fait dans la salle de jeu ? - « Que fallait - il faire sur l'échelle ? » ...),
- construire un **codage**, aide à la mémoire, des actions, des résultats, propre à la classe,
- **laisser des traces et évaluer les apprentissages :**
 - o impliquer progressivement les élèves pour formuler un avis, porter un jugement : "j'ai fait..., j'ai réussi à ... ,
 - o élaborer des productions significatives, des témoignages, des photos qui peuvent être collectés dans un **album de progrès, un cahier des réussites.**

V – Bibliographie

- EPS 1 n° 104 : "Equipement matériel et apprentissage moteur", page 28 et "Huit questions sur la nouvelle norme", page 31
- Mallette EPS1 85 une programmation en EPS pour l'école primaire : dossier "Gymnastique"